

Colloque

LES DONNÉES DE SANTÉ

3^e partie

A partir d'un exemple professionnel de prévention dans les quartiers en difficulté auprès de jeunes, Éric Carton présente à la fois l'utilisation possible de l'outil informatique et donc d'éventuels fichiers, mais aussi les limites de cet outil.

Le dossier de l'utilisateur est consultable par celui-ci s'il est majeur ou bien par ses parents, mais également par d'autres travailleurs sociaux, voire par les maires des communes. Au-delà des limites inhérentes à tout dossier informatique construit à partir de documents de travail diversifiés, Éric Carton fait ressortir les risques liés à une « surutilisation » de l'informatique tant pour l'utilisateur que les travailleurs sociaux.

Véronique Dumont souligne les problèmes soulevés par l'échange de données médicales à travers les réseaux informatisés en s'appuyant sur l'exemple de ceux rencontrés en Belgique. En particulier, celui de l'identifiant des patients. Le suivi de ces controverses, souvent menées par les divers protagonistes au nom de la protection de la vie privée, en révèle la complexité, difficile à traduire dans la « neutralité » d'un code informatique. ■